



LES MÉTIERS DE SERVICES AUX PERSONNES ET AUX TERRITOIRES

Pour votre orientation

Vous êtes en 5^e ou en 4^e

Vous pouvez choisir d'entrer en 4^e et 3^e dans l'enseignement agricole pour suivre un enseignement concret qui vous permettra ensuite de vous spécialiser dans l'une des voies générale, technologique ou professionnelle.

Vous êtes en 3^e

Vous pouvez vous orienter en :

- **CAPA Services en Milieu Rural** pour accéder en 2 ans à la vie active,
- **Seconde Professionnelle Services Aux Personnes et Aux Territoires**,
- **Seconde Générale et Technologique**.

Vous êtes en Seconde générale et technologique

Vous pouvez vous orienter en :

- **Bac Technologique STAV** Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant,
- **Bac Général** de la série scientifique S.
- **Bac Professionnel** (admission en 1^{ère} Pro sous conditions).

Vous êtes en Seconde Professionnelle

Vous pouvez vous orienter en :

- **Bac Professionnel Services Aux Personnes et Aux Territoires**,
- **Bac Technologique STAV** Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant (admission en 1^{ère} sous conditions).

Vous êtes en Terminale

Après le Bac, vous pouvez vous orienter en :

- **BTS Agricole** Services en Espace Rural et autres spécialités.

Vous êtes en BTS

Vous pouvez vous orienter en :

- **Licence Professionnelle** : voir spécialités au verso.

Dans les zones rurales en plein essor démographique, de nombreux métiers de services sont ouverts à ceux qui veulent donner d'eux-mêmes et privilégier la relation à la personne tout en participant au développement des territoires ruraux. Pour s'investir dans des métiers humains, de contacts et de proximité.



La qualité des formations Services en Milieu Rural et la diversité des métiers et des débouchés sont autant d'atouts à saisir par ceux qui veulent vivre au cœur des territoires ruraux avec une bonne qualité de vie.

Les métiers des services leur permettent d'accéder à un emploi :

- Établissements de soins et hospitaliers,
- Foyers logements et maisons de retraite,
- Écoles, crèches, garderies,
- Structures d'accueil touristique,
- Collectivités territoriales, office du tourisme, développement rural.



- Ces métiers s'adressent à celles et à ceux qui disposent d'un bon équilibre personnel et de qualités humaines. Il leur faut faire preuve de maîtrise de soi, de disponibilité et d'efficacité. Ainsi, par exemple, avec le développement spectaculaire du tourisme vert, les touristes français et étrangers attendent des prestations de qualité. A ces exigences correspond un vrai besoin de formation.
- Les diplômes préparés dans les établissements du CNEAP débouchent soit sur la vie active, soit sur la poursuite d'études. Ils permettent également d'accéder aux concours d'entrée de diverses écoles.

Les métiers et les fonctions

- ▶ Ambulancier
- ▶ Aide-soignante
- ▶ Assistante maternelle
- ▶ Assistant social
- ▶ Auxiliaire de puériculture
- ▶ Auxiliaire de vie
- ▶ Auxiliaire de gériatrie
- ▶ Employé familial
- ▶ Employé des collectivités
- ▶ Educateur de jeunes enfants
- ▶ Educateur spécialisé
- ▶ Technicien de l'intervention sociale et familiale
- ▶ Infirmier
- ▶ Moniteur éducateur
- ▶ Employé de restauration ou hôtellerie
- ▶ Porteur de projet en milieu rural
- ▶ Gestionnaire de structure de développement local (tourisme, loisirs, culture)
- ▶ Entrepreneur en milieu rural

Attention, de nombreux métiers du secteur social sont accessibles après une formation complémentaire, souvent par concours auprès d'autres ministères : Santé, Travail.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé
277, rue Saint-Jacques • 75240 PARIS Cedex 05
famille-infos@cneap.fr

www.cneap.fr



La réussite, c'est notre nature !